

TARIFS

Coût de la formation : nous consulter pour un devis

Les coûts pédagogiques sont ajustés en fonction des besoins du client, du nombre de bénéficiaires et de la prise en charge des coûts pédagogiques par l'OPCO.

Le coût de journée formation englobe :

- Les apports théoriques et méthodologiques
- Les travaux de préparation
- Le coût des interventions des formateurs
- Les livrables (supports pédagogiques, rapports d'évaluation, bilan)
- Les frais de déplacement en Alsace

Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement et de séjour hors Alsace.

Ces frais sont à définir, le cas échéant, selon la nature de la mission, de concert avec la direction de l'entreprise.

MODALITES D'ACCES

Evaluation des besoins de formation de l'entreprise

Proposition d'une offre de formation adaptée et d'un devis

Mise en place d'une convention de formation entre Cabinet 2A et l'entreprise définissant les modalités d'organisation et les coûts de la formation en intra

METHODES MOBILISEES

Formation organisée sous la forme d'apports méthodologiques, de mise en situation et de retour sur expérience

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement initial en préalable à la formation

Evaluation in itinere sur la base de cas pratiques

Evaluation à l'issue de la formation : évaluation à chaud en fin de formation / évaluation à froid à 3 mois

Remise d'une attestation de formation à l'issue de la prestation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Le cabinet n'organise que des sessions de formation en intra.

Pour les formations se déroulant au sein de l'entreprise, le cabinet prend en compte les modalités d'accès propres à l'entreprise.

Pour les formations se déroulant en dehors de l'entreprise, le cabinet sélectionne des salles de formation répondant aux conditions d'accessibilité aux personnes handicapées

CONTACTS – REFERENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Abdelaali ABOU-OUAKIL

Véronique DUREL